

SUIVI DE BASSINS DE RETENTION AUX MULTIPLES FONCTIONNALITÉS

Diagnostic et préconisations de travaux des bassins d'étalement en eau de la Métropole (33)

Le projet

Maître d'ouvrage : Société de Gestion de l'Assainissement de la Métropole bordelaise (SGAC)

Période de réalisation : 2013

PRESTATIONS

- » Étude de fonctionnalités de **bassins en eau**
- » Analyse de l'historique des travaux
- » Diagnostic des ouvrages : **stabilité** des berges et des digues, causes de **dégradations**
- » Diagnostic de la **risberme**
- » Diagnostic de la **végétation en berge** : essences, âges, lien avec stabilité
- » **Bilan global et préconisations** de travaux
- » **Détail technique et financier** des actions à prévoir
- » **Planification hiérarchisée** globale et individualisée par bassin

CHIFFRES CLÉS

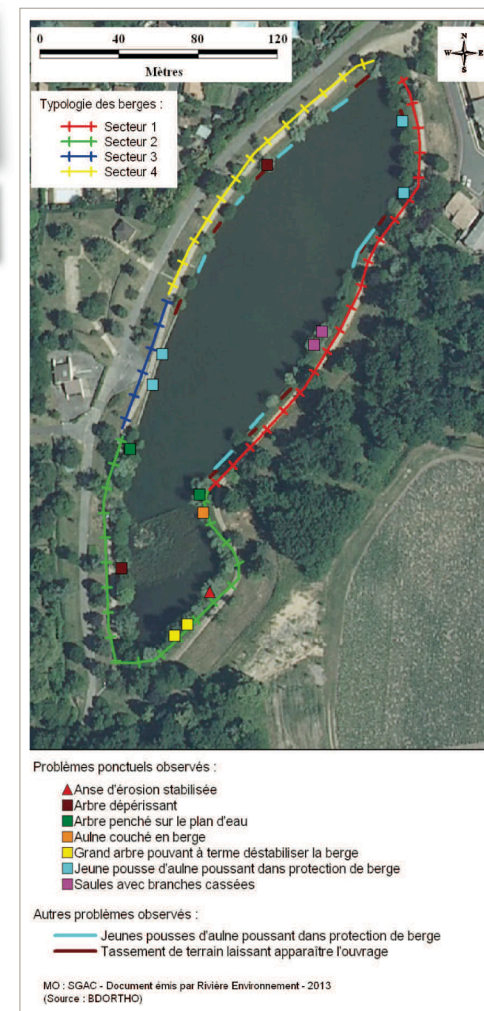
- » 41 950 € HT
- » 10 plans d'eau au total

La Société de Gestion de l'Assainissement de la Métropole (SGAC) assure l'entretien des bassins de rétention implantés sur le territoire de la Métropole bordelaise dont la fonction première est la lutte contre les inondations par la rétention des eaux de ruissellement urbaines. Afin de garantir cet enjeu de sécurité publique, le gestionnaire doit s'assurer du bon état de ces plans d'eau qui conditionne leur capacité de stockage en eau.

Certains de ces ouvrages assurent également une fonctionnalité d'espace public. Support de lieux de détente en milieu urbain, ils accueillent différents usages : pêche, promenade, pratiques sportives, ...

Ces espaces semi-naturels sont également devenus des lieux privilégiés pour le développement de la biodiversité en ville prônée par la Métropole.

Le suivi qui nous est confié vise à dresser un état des lieux de chaque bassin (aux spécificités propres) et de proposer un programme d'actions permettant de concilier l'enjeu majeur de lutte contre les inondations, les usages existants liés à la présence des plans d'eau, tout en développant la fonctionnalité biodiversité de ces espaces.



Carte de synthèse par bassin

Résultats



Végétation en berge et lien avec érosion
Ceinture végétale de Jussie



Berge nouvellement restaurée

Un état des lieux descriptif est établi par secteurs homogènes sur chacun des bassins, soulignant les points forts et problèmes rencontrés et les localisant sur carte.

Après réalisation du diagnostic, un programme de travaux est établi développant les aspects techniques et financiers pour chacun des bassins en eau.

Une hiérarchie des actions à mener est établie en fonction de l'importance des enjeux et des objectifs définis : 1/stabilité de l'ouvrage et fonctionnalité hydraulique, 2/ sécurité des usagers ; 3/ biodiversité et environnement.

Un document de synthèse dressant les priorités d'intervention tous ouvrages confondus est également rendu au maître d'ouvrage lui présentant les techniques à mettre en œuvre au regard de chacune des problématiques rencontrées.